

Joseph le vœu solennel de bâtir en son honneur une église au Canada, et d'y consacrer, sous ses auspices, sa fortune et sa vie au service et à l'instruction des filles sauvages. A peine ce vœu prononcé, elle tomba dans un profond sommeil et à son réveil elle se trouva complètement guérie. Il lui fallait, pour accomplir son pieux projet, des auxiliaires, et les RR. PP. Jésuites de Paris, auxquels elle s'adressa, recommandèrent la Mère Marie de l'Incarnation, dont la réputation commençait à se répandre au dehors.

La Communauté de Tours ignorait encore ce qui se passait, lorsque, le 22 janvier 1639, M^{re} de la Peltrie fit annoncer sa visite prochaine. Toute la Communauté était à ce moment en pèlerinage à un petit oratoire, appelé l'Hermitage Saint-Joseph et situé au fond du jardin. Ce fut là que la Supérieure annonça à ses compagnes l'honneur insigne dont le Ciel daignait les favoriser.

La visite de M^{re} de la Peltrie eut lieu le 19 février 1639. La Supérieure, à la tête de sa Communauté, l'attendait à la porte conventuelle et la conduisit processionnellement au Chœur. Là, une courte cérémonie eut lieu, puis toutes les religieuses vinrent, à tour de rôle, se jeter aux genoux de la pieuse veuve, pour solliciter l'honneur de l'accompagner.

Désormais, les événements vont se précipiter. la Mère de l'Incarnation fut choisie la première, et on lui adjoint pour compagne la jeune Sœur Marie de Saint-Bernard, mi-ux connue sous le nom de Sœur Saint-Joseph. Le départ fut fixé au 22 février.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint Pierre du Sud, le 11 ; à Saint-Anasiasie, le 13 ; aux Grondines, le 15.—M. l'abbé Joseph Dion est chargé de la desserte de Saint-Damase, en remplacement du curé, M. Cantin, condamné par le médecin à prendre plusieurs mois d'un repos complet.—L'affaire de Charlebourg touche à sa fin. Les paroissiens ont le bon esprit de renoncer complètement à leur ancien cimetière et de choisir un autre site.—Son Eminence le cardinal Taschereau est parfaitement rétabli de sa dernière indisposition.—*L'Union Libérale* semble avoir compris que son attitude à l'égard du clergé depuis quelques semaines, était loin d'être judicieuse.

France.—La grève des mineurs du Pas-de-Calais, leur a fait perdre 5,800.000 francs, et aux Compagnies 4,950.000 francs.

Nouveau Brunswick.—Le Bureau d'éducation de cette province a modifié les règlements, de manière à empêcher l'enseignement du catéchisme pendant la récréation de midi. On viendra parler encore de l'intolérance des catholiques.

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Sante, comté de Portneuf.